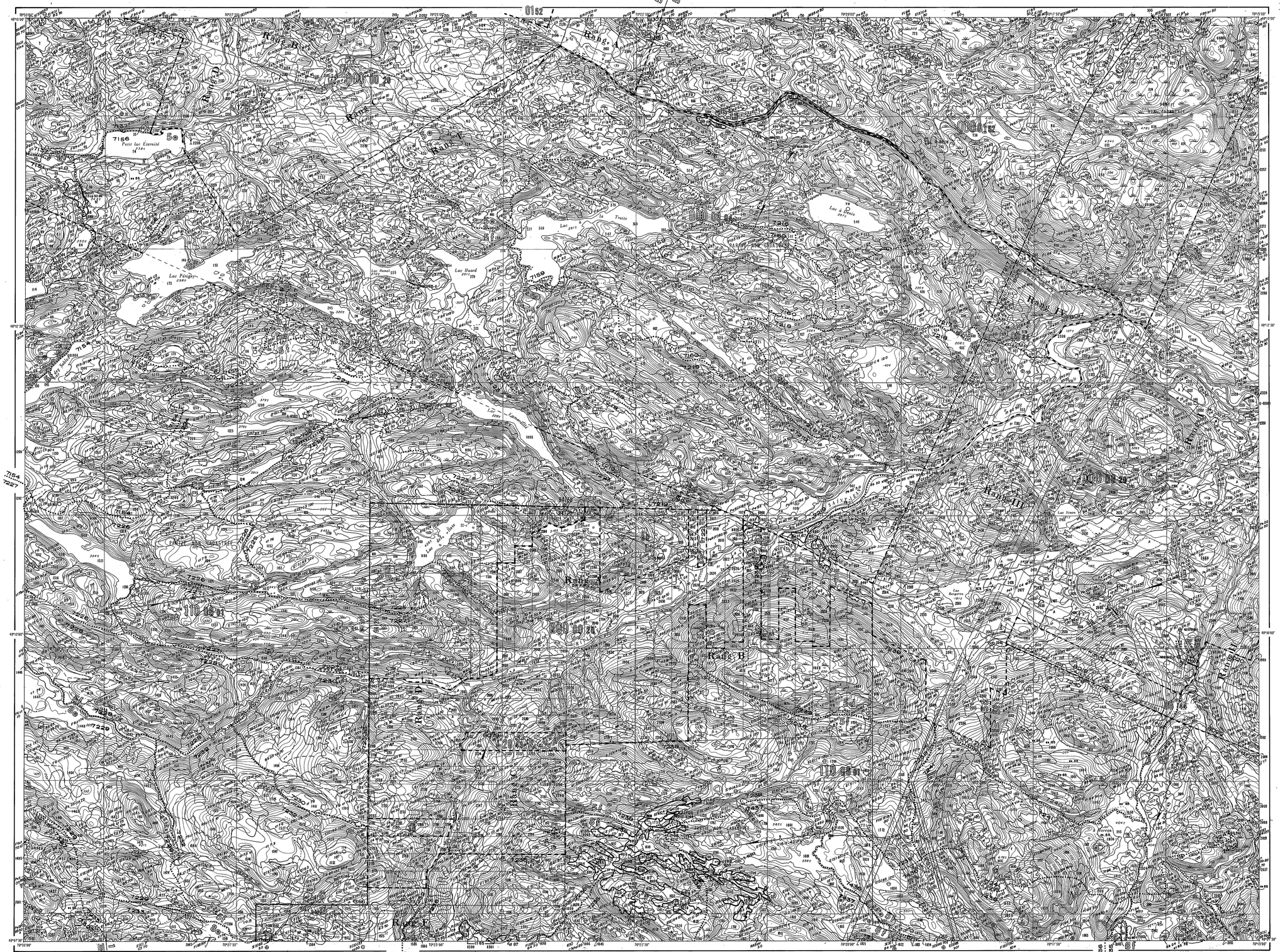

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin blanc
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche (plantation)

Pinède
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire
— à pin blanc
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin rouge
— avec pin rouge
— et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin gris
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
— (plantation de pin sylvestre)

Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)

Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)

Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes sous pin gris
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette noire
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc et pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec pruche
Peuplier avec épinette noire
Cerisier noir avec pin blanc
— — avec pin rouge
Mélangés d'feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— sur station humide
Bouleau blanc
Bouleau à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier rouge
— à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'feuillus à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle par dépérissement
Coupe partielle par tornade
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TISSÉ DE	CLASSES
10 (ans)	0-30 ans	
30	31-60	
50	61-80	
70	81-100	
90	101-120	
120	121 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
100-30	30-100
120-30	30-120
80-70	70-80
100-70	70-100
120-70	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, uniquement des tiges entre 0 et 50 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges entre 0 et 50 ans.
Vieilleux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, uniquement des tiges entre 50 et 90 ans. Autres peuplements, uniquement des tiges ayant plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 50 %	aucun
Moyenne	51 à 80 %	*
Forte	81 à 100 %	**
Abrupte	101 % et plus	***

Superficie exclurte de pentes > 51%

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20a	10a	10m	7m	4m	4m
	1	2	3	4	5	6
A 100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 60 C3 cd 50+ ⊖
S — sélection
60 — classe de pente
C3 — classe d'âge
cd — code de l'origine
50+ — origine
⊖ — classe de densité
D 05 d19 D1
D — classe de pente
05 — classe d'âge
d19 — code de l'origine
D1 — classe de densité

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1982; Année de révision:

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GR. POULIN, TERRIEN, VILLENEUVE INC. 2383
SIGNATURE:
CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : COUTURIER, SAMSON & ASS. inc. 2330
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 33
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage: 3
Mode de tenure ou de gestion: 110°
Bloc d'aménagement: 08'01"
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 3270
Bassin primaire: 1
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 213
Municipalité: 94120*
Division de recensement: 7
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 7432*
Région écologique: 5f*
M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compl. for.: 8301-8601-8913-9202-9212
Révision: avril 1990

Divisions territoriales en date du: 1/4/82
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-7 S.E. S.O.	22-D-8 S.E. S.O.	22-C-5 S.E. S.O.
22-D-2 N.E. S.E. S.O.	22-D-1 N.E. S.E. S.O.	22-C-4 N.E. N.O. S.E. S.O.
21-M-15 N.E. N.O.	21-M-16 N.E. N.O.	21-N-13 N.E. N.O.

22 D/1 N.O.

2